

Le nide se mobilise depuis plus de 40 ans

Depuis 1981, le **Syndicat National des concepteurs et constructeurs des Industries du Déchet et de l'Environnement (SNIDE)** représente les entreprises qui conçoivent, construisent les installations de valorisation des déchets: matière, organique, énergétique. Désormais, les entreprises qui délivrent des prestations ou des équipements spécifiques au traitement des déchets peuvent aussi rejoindre le syndicat.

Les industriels du SNIDE innovent constamment pour améliorer les techniques de valorisation et traitement des déchets. Ils s'efforcent d'apporter les meilleures réponses aux demandes des collectivités et des industriels. Le SNIDE apporte également son expertise dans l'élaboration de la réglementation européenne et nationale afin de protéger l'environnement et d'économiser les ressources naturelles.



6 raisons d'adhérer au SNIDE

- 1 Contribuer à la transition environnementale, énergétique et sociétale**
Face aux défis écologiques majeurs à relever, la force de l'intelligence collective, raison d'être du syndicat professionnel, est un atout incontournable. Rejoignez le SNIDE pour explorer et travailler aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.
- 2 Bénéficier des synergies** liées au double ancrage du SNIDE, dans la valorisation des déchets et dans les énergies renouvelables, **en étant membre de la FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement) et du SER (Syndicat des Energies Renouvelables)**. Cette double appartenance confère au SNIDE et à ses adhérents une vision globale des actualités, travaux législatifs d'intérêt, et leur permet d'interagir avec des acteurs pluriels.
- 3 Partager son expertise tout en la renforçant.**
C'est un principe au cœur même de tout syndicat, le débat et le cheminement vers des positions consensuelles qui pourront être portées auprès des instances publiques, ou d'autres acteurs, afin de faire valoir les positions de la profession.

4

Anticiper, connaître les réglementations en préparation, et contribuer aux consultations publiques tant au niveau national qu'européen. En adhérant au SNIDE, vous serez informés des avancées concernant des sujets d'actualité :

Valorisation énergétique	Valorisation organique	Valorisation matière
<ul style="list-style-type: none"> → Directive émissions industrielles (IED) → Mise en œuvre du BREF incinération → Développement de la filière CSR → Performance des UVE 	<ul style="list-style-type: none"> → Socle commun des matières fertilisantes 	<ul style="list-style-type: none"> → Règlement emballages → Encadrement des nouvelles filières REP → Performance des centres de tri

5

Bénéficier des services aux adhérents de la FNADE :

- L'accès aux **collèges, commissions et groupes de travail de la FNADE, lieux d'échange et de prise de position** sur des thématiques techniques (recyclage, valorisation énergétique, stockage, ...) ou plus transverses (relations institutionnelles, transition écologique et climat, ...)
- Une **veille active** législative, réglementaire, normative et sociale
- Des **publications ressources** qui apportent une vision large, technique et argumentée
- La possibilité d'être vu et entendu grâce aux **relations médias, aux événements, aux réseaux sociaux**



6

Contribuer à la production de publications au service de la profession.



Quelques exemples :

- Guide d'application MTD/BREF incinération et co-incinération de déchets
- Brochure relative à la prévention des incendies en centre de tri

Prêt à contribuer aux grands enjeux de demain ?

Rejoignez le SNIDE !

SNIDE c/o FNADE
 33 rue de Naples
 75008 Paris
 mail : contact@snide.fr
 tél : 01 53 04 32 90